

REUNION DE BUREAU

11 avril 2018

Elus présents : Jean-Claude DAURAT - Daniel FORESTIER – Mireille FONLUPT - François DAUPHIN - Chantal FACY - Isabelle ROMEUF - Michel BRAVARD - Jean-Luc COUPAT - Guy GORBINET – Georges MORISON - Stéphanie ALLEGRE- CARTIER - Suzanne LABARY - Éric DUBOURGNOUX - Laurent BACHELERIE - Simon RODIER.

Techniciens : Olivier GALLO-SELVA - Johan Rougeron - Béatrice RIVOLLIER –Snéjana GUCESKI.

.....

Réunion du groupe de travail de la CLETC au sujet des subventions :

Afin d'aider à la réflexion menée par le groupe de travail, M. le Président est d'avis de leur proposer une méthode pour parvenir à évaluer les attributions de compensation à reverser aux communes :

Après en avoir débattu, les membres du Bureau valident le processus suivant :

- un transfert ne s'envisage que dans le cas d'un transfert passé ;
- la liste des associations afférente au transfert effectué en 2008 est la référence ;
- le montant de l'AC sera égal à la moyenne de ce qui a été versé les trois dernières années.

Subventions :

Agriculture : Steel Horse, concours international de Maréchalerie => le bureau est favorable pour accorder une subvention de 2000 €.

Sport : augmentation de l'enveloppe car deux demandes sont importantes

- Cycloclub création d'un poste chargé d'organiser une manifestation autour de la course cyclosportive.

M. le Président rappelle que la communauté de communes avait assuré les organisateurs de son soutien.

Demande 2018 : 80 000 € (au lieu de 41 300 € en 2017).

Proposition de la commission « Sport » : 60 000 €

⇒ Proposition bureau : 41 300 €+ 20 000 € pour prise en charge d'une partie du coût du poste créé.

- Moto Club du Livradois : demande exceptionnelle pour l'organisation de la finale du championnat de France de Trial : 7 500 €

Loisirs : toutes les associations faisant partie de cette catégorie devraient revenir aux communes.

Enfance-Jeunesse : la commission souhaite réserver une enveloppe de subventions pour l'aide aux écoles et aux collèges du territoire.

Culture :

- Festival d'Ambert (ex-Ronde des Copains du Monde) : demande de l'association : 40 000 €. Proposition de la commission : 32 000 €.

Chantal Facy précise qu'elle a rencontré les organisateurs du Festival et qu'elle leur a expliqué les raisons de cette baisse.

M. le Président rappelle que l'exécutif est décideur en la matière, et qu'il avait été convenu en Bureau que trois manifestations d'intérêt communautaire ne seraient pas impactées par cette diminution des subventions :

- la course Cyclo-sportive « Les Copains » ;
- le Festival d'Ambert ;
- les Fourmofolies.

Après examen, il est convenu que le rapport n°27 sera retiré de l'ordre du jour du Conseil.

Conseil du 12 avril :

Projet de délibération n°25 : Mireille Fonlupt attire l'attention sur un point : la durée de la convention qui est sur trois ans, alors qu'on ne connaît pas les coûts. Elle précise qu'elle va se renseigner plus avant sur la fréquentation de la ligne.

M. le Président estime qu'il est important d'envoyer un signal positif à Loire Forez, et montrer notre volonté de collaboration, en s'engageant avec eux dans ce projet.

=> préciser dans la convention qu'ALF se prononcera définitivement au vu des résultats de la consultation.

Budget 2018 : Demande FSIL pour trois projets :

- garage Anna Rodier
- Gîte des Pradeaux
- Pradeaux aménagement extérieur.

Décisions :

- Tarifs location gare de l'Utopie
- Achat Remorque et VTT pour les Activités Pleine Nature
- Fourniture Bacs et containers
- Révision bail de location gendarmerie de Saint-Amant
- Tarifs horaires d'utilisation de matériel voirie : récupération financière des heures effectuées jusqu'au mois d'avril ; dorénavant les communes se sont réparti le matériel et ont repris la compétence voirie.